

CinéVIF – Plan de formation 2018

Paris, le 01.12.2017

Bonjour à toutes et tous,

Sous l'égide du CA de CinéVIF, la commission « Formation » vous propose dix journées pour l'année 2018, à raison d'une par mois, hors juillet et août.

Le secteur « son » est souvent ce qui pêche le plus dans nos productions. Nous allons privilégier ce domaine en 2018. D'autant que nous avons la chance de pouvoir compter, dans notre région, sur deux animateurs spécialisés de grande qualité et bénévoles (Patrick Lanza et Daniel Matoré, sans oublier Pascal Bergeron que nous essayons de ne pas solliciter car il doit déjà animer les formations fédérales).

Contrairement à ce que je vous avais indiqué en AG le 28 octobre, la fiction ne sera pas délaissée au profit du documentaire. Ainsi, deux journées seront consacrées à l'écriture de scénario.

En revanche, le temps presse car nous sommes déjà en décembre. Vous allez trouver ci-dessous une liste de formations mais sans en avoir pour autant les dates. Celles-ci seront précisées sous peu. Nous savons cependant déjà que les quatre premières formations seront organisées sous l'égide conjointe de CinéVIF (pour le contenu) et de DiViPassion (pour les modalités pratiques), club qui a eu la gentillesse de s'enquérir très rapidement des possibilités d'obtenir des salles pour mettre en place les formations dès janvier. Les quatre premières formations auront donc lieu à Athis-Mons.

Modalités de participation

Les formations, réservées aux adhérents 2018 à la FFCV, ont désormais un coût pour les stagiaires. Le montant de 10 euros par personne et par jour de formation, fixé par le CA de CinéVIF le 24 novembre, permettra notamment au club accueillant de couvrir les frais d'organisation de l'animation et de recevoir les participants dans les meilleures conditions. Pour la formation de janvier, ce règlement sera à effectuer sur place à l'ordre de CinéVIF. La gratuité reste de mise pour les membres du club qui organise la formation. De même, un club qui accueille un stage, si la diplomatie locale l'y engage, pourra faire bénéficier de la formation deux-trois participants hors CinéVIF qui s'ajouteront au nombre limité de stagiaires (voir le point ci-après).

Attention – Le nombre de places de certaines formations est limité. Ce ne sera pas le cas pour toutes les formations mais c'est le cas pour quatre des six premières de l'année. La formation « Documentaire niveau 2 et formation de jurés » s'adresse uniquement aux

personnes ayant suivi le niveau 1 en 2016 à La Boissière-Ecole ou à Athis-Mons (il y avait eu 69 personnes au total) et ayant un reportage ou documentaire à présenter le jour de la formation. Le fait de participer n'engage pas les stagiaires à devenir juré dans le futur mais il serait souhaitable qu'ils l'envisagent. Il n'y a que 20 places en janvier et 20 places en février. Ce ne seront pas les mêmes stagiaires en janvier et février. Il y a donc 40 places disponibles au total. Si le nombre de demandes dépassait largement cette capacité, j'ouvrirai une troisième session avant le mois de juillet, qui s'ajoutera aux formations consacrées au « son » et au « scénario ».

Attention – Contrairement au « Documentaire niveau 2 », les deux jours de formation intitulés « Scénario niveau 1 » concerneront les mêmes personnes. Il n'y a que 15 places de disponibles pour que le travail puisse être efficace et profitable aux stagiaires. Les personnes qui s'inscrivent s'engagent à venir aux deux journées de formation. Il n'y a donc que 15 places de disponibles en tout pour cette formation.

Je suis bien conscient qu'il vous est actuellement difficile de vous engager sur des formations alors que les dates ne sont pas encore déterminées mais, compte tenu du délai très court, il est important que vous puissiez vous prédéterminer ou, pour le moins, envisager ou non de vous inscrire. Les inscriptions ne deviendront définitives qu'une fois que je vous aurai communiqué les dates de ces premières formations. Vous aurez alors à me confirmer votre inscription. Après ce délai, les inscriptions seront considérées comme définitives. Ceux qui ne se présenteraient finalement pas (hormis cas de force majeure) à la formation à laquelle ils sont inscrits ne seront pas prioritaires pour les futures formations à nombre limité car ils auront alors pris la place de quelqu'un sans participer. Ces mesures de bon sens et d'équité sont au bénéfice de toutes et tous.

Bref descriptif des formations

Documentaire (niveau 2) et jurés

A partir d'une grille d'analyse de films documentaires (pour l'essentiel également valable pour des fictions) qui sera présentée et discutée en début de formation, les stagiaires présenteront un (ou plusieurs en fonction de leur durée) de leurs reportages ou documentaires qui sera analysé collectivement en alliant bienveillance, bonne humeur... mais aussi exigence.

Le son à l'image (niveau 1)

Il s'agit ici de deux séances consacrées à l'enregistrement du son durant le tournage (le son au montage sera traité dans les formations du second semestre 2018 qui s'adresseront à un nombre limité de stagiaires ayant participé aux formations « son » de mars et juin). Connaissance des différents matériels et de leur usage. Expérimentation en groupe en intérieur et en extérieur. Les séances débiteront par des apports théoriques fondamentaux.

Scénario (niveau 1)

Après avoir visionné une conférence consacrée au scénario sur Internet avant la tenue du stage, les participants développeront individuellement, au cours de ces deux journées (une en avril et une en mai), un scénario original ou réécriront un scénario sur lequel ils travaillent et qu'ils n'ont pas encore tourné. Des apports théoriques seront apportés en début de séance. Cependant, il ne s'agira pas d'un cours sur le scénario mais d'un travail pratique sur son propre scénario. Les livres d'écriture de scénarios sont très nombreux, chacun peut s'y référer. En revanche, travailler son projet personnel au sein d'un groupe miroir est une expérience que l'on ne peut vivre que dans le cadre de formations ou d'ateliers.

Inscriptions

C'est moi-même (Didier Bourg) qui recueille vos inscriptions via mon adresse mail personnelle (didier.bourg@gmail.com). Je les enregistre dans l'ordre de leur arrivée. Elles ne deviendront effectives que lorsque vous aurez confirmé votre inscription après avoir pris connaissance des dates. Vous pouvez vous inscrire à toutes les formations. S'il y a trop d'inscrits, je privilégierai cependant, par souci d'équité, le fait que le plus possible de personnes participe aux formations.

Rappel - Chaque formation a un coût de 10 euros par stagiaire et par jour, soit, par exemple, 10 euros au total pour le documentaire (1 journée) et 20 euros pour le scénario (2 journées).

Dans votre mail, indiquez-moi vos prénom et nom, la session à laquelle vous avez participé pour le documentaire niveau 1 (La Boissière-Ecole ou Athis-Mons), votre club d'appartenance, votre mail (si différent de votre envoi) et votre numéro de téléphone.

Liste des formations et dates envisagées

Les formations auront toujours lieu un samedi. Malheureusement, c'est la disponibilité des salles et non le souhait des stagiaires qui s'imposera pour le choix définitif de dates. Les horaires des formations seront généralement prévus sur une amplitude 9 h à 18 h. D'autres modalités, notamment sur des jours successifs en semaine, pourraient vous être proposés courant 2018, en plus des dates ci-après, si des stagiaires en nombre suffisant en exprimaient le désir et si nous pouvions obtenir les salles adéquates. De la même manière, si des clubs émanait une demande pour la mise en place en 2018 d'une formation « Documentaire niveau 1 », celle-ci pourrait être envisagée. Un questionnaire en ce sens vous sera adressé prochainement.

Formation 1 (Documentaire niveau 2 et formation jurés) – 20 participants maxi
(différents de ceux de février)

1 date en **janvier** (6, 13 ou 27 janvier).

Formation 2 (Documentaire niveau 2 et formation jurés) – 20 participants maxi
(différents de ceux de janvier)

1 date en **février** (3, 17 ou 24 février).

Formation 3 (Le son à l'image niveau 1 – Degré 1) – Nombre de participants non limité

1 date en **mars** (3, 10, 17 ou 31 mars).

Formation 4 (Scénario niveau 1 – Degré 1) – 15 participants maxi
(les mêmes participants qu'en mai)

1 date en **avril** (14, 21 ou 28 avril).

Formation 5 (Scénario niveau 1 – Degré 2) – 15 participants maxi
(les mêmes participants qu'en avril)

1 date en **mai** (5, 12, 19 ou 26 mai).

Formation 6 (Le son à l'image niveau 1 – Degré 2) – Nombre de participants non limité

1 date en **juin** (2, 9, 16, 23 ou 30 juin).

Les 4 formations restantes, de septembre à décembre, seront consacrées au son, tant au tournage qu'à la post-production (ou 3 sur 4, une séance pouvant éventuellement être consacrée aux questions de droit à l'image et à l'analyse de film). Les détails concernant ces formations vous parviendront dans le premier semestre 2018.

Bien amicalement.

Didier Bourg

Coordonnateur et responsable de la commission « Formation » de CinéVIF (qui comprend également, à l'heure actuelle, Patrick Lanza et Daniel Matoré et tous ceux qui souhaitent ponctuellement y participer). Les formations sont organisées sous la responsabilité du CA de CinéVIF, en coordination avec Pascal Bergeron, responsable à l'échelon national.